

# 10 ANS D'ENGAGEMENT

Préserver la nature, la faire découvrir à tous

À l'occasion des 40 ans de la compétence Espaces Naturels Sensibles confiée aux Départements, 2025 est l'occasion de célébrer 10 ans de projets concrets et ambitieux pour la biodiversité dans l'Ain !



Jean Deguerry  
Président du  
Département de l'Ain

« Depuis dix ans, le Département de l'Ain a une responsabilité et une ambition forte pour gérer et restaurer les espaces naturels sensibles, les mettre en valeur et sensibiliser les publics. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de gestion, de protection et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles (ENS) constituent une compétence attribuée aux Départements par la loi depuis 1985.

40 sites ENS sont désormais labellisés, gérés par nos partenaires et aménagés pour mieux protéger la biodiversité et les milieux remarquables... et les faire découvrir à tous ! Les sites ENS constituent une véritable vitrine du patrimoine naturel des pays de l'Ain. Ils représentent un attrait touristique dans le cadre d'une gestion harmonieuse et d'une fréquentation qu'il convient de maîtriser. L'une des grandes forces du Département réside dans sa capacité à garantir un équilibre entre activités humaines et préservation de la nature. Les ENS, s'ils sont des milieux d'une grande richesse écologique et paysagère, sont aussi des lieux d'éducation, de découverte et de transmission du patrimoine vivant. »

## QU'EST-CE QU'UN ENS ?



Espace Naturel Sensible  
Un ENS - Espace Naturel Sensible est un site reconnu par le Département pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public, sauf en cas de fragilité du milieu.

## L'AIN EN CHIFFRES



50 000 ha de zones humides  
soit 8 % de la superficie du département



3 000 km de cours d'eau



241 000 ha de surface agricole utile soit 42 % du territoire



12 477 espèces  
(animales et végétales)  
dont 623 protégées



104 espèces végétales  
prioritaires selon le Centre National Botanique Alpin



204 000 ha de forêt  
soit 35 % du département



1720 m : altitude du Crêt de la Neige, point culminant du massif jurassien

## AUX COTÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes  
Yves FRANCOIS - Président

« Partenaire privilégié du Département, le CEN Rhône-Alpes agit sur près de la moitié des sites ENS de l'Ain. Il favorise une nature alliée de notre société, pleine de biodiversité. Il l'accompagne à s'adapter aux changements climatiques. Il pérennise le bon usage du foncier, un dialogue permanent avec les propriétaires et usagers, il répare des milieux naturels et associe les acteurs locaux dans la préservation et la valorisation du patrimoine et des paysages de l'Ain. »

Association Rivières Sauvages  
Emmanuel GÉNIER - Coordinateur

« Avec cinq rivières labellisées (dont trois premières de France), l'Ain est territoire pilote du label national « Site Rivières Sauvages ». Ce partenariat unique entre ENS et Rivières Sauvages n'a été possible que grâce à l'engagement fort du Département, permettant la création d'un outil commun pour préserver ces rivières d'exception et fédérer les acteurs locaux. »

Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura - Johann ROSSET - Conservateur

« La RNN de la Haute Chaîne du Jura est l'une des plus grandes de France. Ses paysages et milieux variés abritent des espèces remarquables mais fragiles. Depuis de nombreuses années, le Département soutient les actions de la RNN et de Pays de Gex Agglo (gestionnaire de la RNN) : animations scolaires, étude génétique du Grand tétras, plan de gestion de la Chenaillette... »

# LA POLITIQUE NATURE ET BIODIVERSITÉ

## CHIFFRES CLÉS

Espace Naturel Sensible



40

Sites  
ENS  
labellisés



Près de 70 km de haies plantées  
soutenus par le Département

3 Sites  
Ramsar



20

Guides  
découverte  
ENS



5 Sites  
Rivières  
Sauvages



4 500 km  
de Sentiers inscrits au PDIPR

Le syndicat de la rivière d'Ain Aval et Affluents -  
SR3A - Alain SICARD - Président

« Le SR3A assure la gestion des milieux aquatiques de son territoire, dont 4 ENS. Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau et du Département, des actions de préservation et de restauration des cours d'eau et zones humides ont été conduites : restauration du marais en Jarine et de la tourbière de Rougemont, lutte contre les écrevisses invasives dans l'Oignin, crapauduc temporaire à Thézillieu. »

Conservatoire Botanique National Alpin - CBNA  
Marc ISENMANN

« Depuis 10 ans, le Département soutient le CBNA pour étudier et préserver la végétation et la flore exceptionnelle de l'Ain. Une stratégie de conservation a répertorié une centaine d'espèces végétales prioritaires. En collaboration avec le CEN, des actions en faveur du Glaieul des marais ont permis d'améliorer ces populations. »

Société d'Économie Montagnarde de l'Ain - SEMA  
Lionel MANOS - Président

« Le pastoralisme est essentiel à la préservation des paysages et à la biodiversité de l'Ain. En favorisant le maintien des pratiques d'élevage, en entretenant les espaces ouverts, il contribue à la diversité des habitats. Avec l'appui du Département, la chambre d'agriculture et la

Ramsar



1er Écopont sur une  
route départementale  
en France !



La ViaRhôna  
et la Voie Bleue

2 voies vertes d'envergure nationale  
traversent le département de l'Ain



1 Plan départemental  
de lutte contre  
la Jussie

SEMA accompagne les éleveurs et leurs groupements dans leurs projets et valorisent ce mode d'élevage comme levier de conservation du patrimoine naturel et paysager. »

Fédération de Pêche de l'Ain  
Nikola MANDIC - Président

« Partenaire historique du Département, la Fédération de pêche mène des actions dans le cadre de la politique ENS : restauration de cours d'eau et conservation des milieux aquatiques (notamment pour l'écrevisse à pattes blanches), suivi thermique et piscicole grâce à un observatoire départemental... Elle fédère 58 associations locales et plus de 30 000 pêcheurs. »

Office National des Forêts - Anthony AUFFRET -  
Directeur Agence Ain-Rhône-Loire

« Le label ENS appliqué aux forêts publiques est pour l'ONF une reconnaissance de la qualité des pratiques forestières et permet d'aller encore plus loin en matière de biodiversité, d'accueil raisonné du public et de sensibilisation. Cette démarche permet la mise en commun des compétences et des expériences de chacun. L'ONF est heureux de participer à cette dynamique collective !

Communauté de communes Bugey-Sud  
Pauline GODET - Présidente

« Le patrimoine naturel est au cœur de l'identité du Bugey Sud. Aux côtés du Département, nous œuvrons pour une découverte respectueuse des ENS : réhabilitation du Séran, de l'Arvière et du Marais de Barterand, soutien à la Maison du Marais de Lavours. La charte de cohabitation du Grand Colombier incarne cet équilibre entre préservation et accessibilité, assurant une ouverture au public tout en respectant les écosystèmes. Valoriser, connaître, protéger : un engagement partagé depuis de nombreuses années. »

Fédération des chasseurs de l'Ain  
Gontrand BÉNIER - Président

« Les chasseurs sont des acteurs incontournables de la préservation des milieux et des espèces. Avec l'appui du Département, sont menés un programme d'envergure d'agri-biodiversité et un suivi de la faune sauvage (écopont, dispositifs anticollision). La FDC01 assure la gestion de 2 ENS en Dombes à vocation écologique et pédagogique. »

# ÉTAPES CLÉS

2015



- 1<sup>ers</sup> ENS labellisés dans l'Ain : Étang de But, Dunes des Charmes, Alpage de la Chenaillette, Grotte et reculée de Corveissiat, Anciens méandres du Rhône, Lac de Sylans (...)

2016



- 3 premières rivières de France labellisées « Site Rivière Sauvage » : la Valserine (2014), la Dorche et la Vézéronce (2016)
- 1<sup>re</sup> édition du calendrier des animations nature

2017



- Adoption du Plan Vélo 01 et du Plan sport de nature 01
- 1<sup>re</sup> édition de la carte touristique des sites naturels
- Réhabilitation de l'alpage de la Chenaillette (communes d'Echenevex et Mijoux)

2018



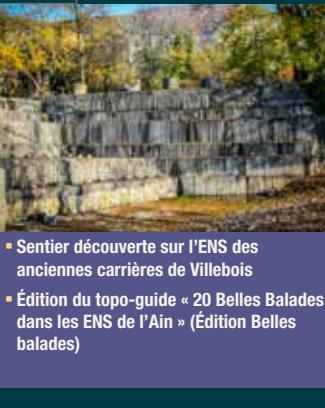
- Construction du 1<sup>er</sup> écopont dans le pays de Gex, sur une route départementale en service

2019



- 1<sup>er</sup> sentier accessible tous handicaps sur l'ENS du Marais de l'Etournel

2020



- Sentier découverte sur l'ENS des anciennes carrières de Villebois
- Édition du topo-guide « 20 Belles Balades dans les ENS de l'Ain » (Édition Belles balades)

2021



- Sentier sur pilotis traversant l'ENS du Marais de Vaux
- Nouveau réseau départemental des sentiers de randonnée (refonte du PDIPR)
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

2022



- La Dombes, 1<sup>er</sup> site labellisé Ramsar de l'Ain
- 1<sup>er</sup> crapauduc sur route départementale (commune de la Burbanche)
- Le Département de l'Ain : pilote du Plan Pastoral Territoria Bugey Revermont

2023



- Réalisation de l'observatoire de l'ENS de l'Etang du Grand Brieux.
- Plus de 50 km de haies plantées depuis 2016

2024



- Labellisation Ramsar des sites « Marais de Labour » et « Marais et tourbières des montagnes du Bugey »
- 2<sup>e</sup> crapauduc sur route départementale (commune de Vesancy)

2025



- Labellisation du 40e ENS Domaine naturel de Cibeins
- Édition du Manga « 3,2,1 GO : Les gardiens de l'eau de l'Ain » (Édition Belles balades)

**Et de nombreux projets pour demain...**

## Groupe Tétras Jura

**Alexandra DEPRAZ - Directrice**

« Depuis 30 ans, le GTJ œuvre pour la biodiversité des forêts d'altitude du massif Jurassien. Le partenariat avec le Département de l'Ain a permis ces 10 dernières années de déployer de nombreuses actions pédagogiques et de suivis scientifiques en faveur du Grand tétras et de la gélinoïte des bois. L'ENS de la Chenaillette illustre l'engagement du Département pour les espaces montagnards et leur faune emblématique. »

## Syndicat Mixte Veyle Vivante

**Gérard BRANCHY - Président**

« Le SMVV s'engage depuis longtemps avec le Département pour faire vivre les rivières et zones humides de la Bresse et de la Dombes. La labellisation en 2022 de l'ENS de la Vallée de la Veyle est au cœur de ce partenariat durable et fructueux pour nos territoires. »

## Maison de l'eau et de la nature

**Bénédicte FOURNEAU**

« La Maison de l'Eau et de la Nature joue un rôle essentiel dans la découverte de la nature et des ENS du Val de Saône. Pour tous les publics, elle propose une exposition interactive immersive, des jeux d'aventure scénarisés (ExplorGames®) et des escapades nature. Son objectif : sensibiliser à l'environnement et ses enjeux tout en s'amusant ! »

## Réserve Naturelle Nationale du Marais de Labour

**Jean-Yves HÉDON - Président**

« Véritable joyau de biodiversité, le Marais de Labour bénéficie de l'accompagnement du Département depuis 40 ans pour sa préservation. Labellisé ENS en 2019, c'est un site majeur du Département pour l'accueil du public en pleine nature. »

## LPO de l'Ain - Thierry LENAGNE - Président

« En partenariat avec le Département, la LPO agit pour protéger et suivre de nombreuses espèces (amphibiens, Chouettes effraies, Râle des genets via des actions conjointes avec le monde agricole...). Depuis 10 ans, plus de 30 000 personnes sensibilisées aux enjeux de la biodiversité ! »

## Communauté de communes Dombes Saône Vallée - Marc PÉCHOUX - Président

« Climat, eau, biodiversité : notre engagement est total ! Grâce à l'appui du Département, nous restaurons les rivières Formans et Morbier, plantons des haies, créons des mares et protégeons les zones humides. Le Domaine de Cibeins, 40ème site ENS du Département, symbolise cette dynamique collective pour préserver la nature et mobiliser les citoyens. »

# 10 IDÉES REÇUES

sur la nature

LA BIODIVERSITÉ, C'EST JUSTE UNE  
AFFAIRE DE FORÊTS TROPICALES OU DE  
FONDS MARINS !



**Faux.** La biodiversité est partout, y compris dans les prairies, les zones humides ou en bordure des sentiers. Chaque haie, mare ou bosquet est un trésor local à préserver.



PROTÉGER LA NATURE, C'EST LE RÔLE DE L'ÉTAT ET NON DES DÉPARTEMENTS !

**Pas uniquement.** Depuis 40 ans, les départements ont une compétence propre en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS). Dans l'Ain, le Département agit concrètement pour protéger et valoriser les sites naturels aux cotés de nombreux acteurs. L'environnement est l'affaire de tous !



ON CONNAÎT DÉJÀ TOUT DE LA NATURE AUTOUR DE NOUS

**Et non !** La biodiversité locale recèle encore bien des mystères et évolue au fil du temps. Les ENS sont aussi des terrains de recherche, d'observation et de sensibilisation pour petits et grands. **De nouvelles espèces ont même été découvertes dans l'Ain récemment !**



UN ESPACE NATUREL SENSIBLE EST UN SITE INTERDIT AU PUBLIC ?

**Ça dépend !** L'objectif est de concilier préservation des espèces, gestion des milieux et accueil du public grâce à des sentiers pédagogiques, panneaux de sensibilisation et animations... Les ENS de l'Ain sont des lieux vivants et supports d'activités (agriculture, sports de nature...). Certains peuvent être totalement ou en partie « fermés » au public si la fragilité du milieu le justifie.



LA BIODIVERSITÉ NE CONCERNE QUE LES ESPÈCES PROTÉGÉES, RARES ET REMARQUABLES !



**Pas seulement !** Le déclin de la biodiversité concerne également la faune et la flore qui nous entourent : la biodiversité de proximité, dite ordinaire (oiseaux communs, rapaces, abeilles...). Il est essentiel de la préserver car n'ayant rien d'ordinaire, elle est le socle de la vie !



LES ENFANTS N'AIMENT PLUS LA NATURE, ILS PRÉFÈRENT LES ÉCRANS

**Et si on leur proposait mieux ?** Quand la nature devient terrain d'exploration ou de jeu, petits et grands se reconnectent au vivant. Dans l'Ain, près de 150 animations et ateliers sont organisées chaque année. À retrouver dans le calendrier annuel des animations nature !



L'ENVIRONNEMENT, C'EST POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

**Non, c'est aussi pour aujourd'hui.** Elle nous rend des services tous les jours : eau, alimentation, régulation des risques naturels (canicules, sécheresses, inondations, incendies, érosion des sols...), bien-être et même le climat (rôle des tourbières dans le stockage du CO<sub>2</sub>)... **Il est important d'en prendre soin aujourd'hui pour les générations de demain !**



LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES, ÇA COÛTE CHER...



**En réalité,** préserver les milieux naturels, c'est aussi protéger la ressource en eau, prévenir les risques naturels, maintenir l'agriculture locale, préserver le cadre de vie et aussi la santé ! Au quotidien, les espaces naturels sont de véritables richesses pour les territoires, leurs habitants et le vivant. **Préserver l'environnement, c'est surtout préparer l'avenir !**



UN ENS, C'EST JUSTE UN LABEL

**Faux.** C'est avant tout entretenir un site naturel, améliorer les connaissances naturalistes, mettre en place des actions de gestion et c'est aussi sensibiliser.

La labellisation ENS est une démarche qui réunit de nombreux acteurs : gestionnaires, agriculteurs, associations, usagers, propriétaires et également collectivités locales pour préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Toutefois, il ne s'agit pas d'une démarche réglementaire.



LA NATURE, ELLE SE DÉBROUILLE TOUTE SEULE

**Pas tout le temps.** Entre artificialisation des sols, dérèglement climatique, pollutions, espèces exotiques envahissantes, la nature a besoin de coups de pouce pour pouvoir s'adapter aux évolutions.



DÉCOUVREZ LES SITES NATURELS  
INCONTOURNABLES DE L'AIN

# 10 ANS D'ENGAGEMENT

## 10 projets phares



3

### DES OUTILS VARIÉS POUR EXPLORER AUTREMENT

Sentiers, animations, cartes et guides découverte vous invitent à explorer les espaces naturels de l'Ain tout au long de l'année. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Comment faire découvrir et parler de nature autrement ? Grâce à la carte touristique, le calendrier des animations nature, les sentiers thématiques des Explor'Games ou encore le topo-guide « 20 Belles Balades dans les ENS de l'Ain », chacun peut trouver le format qui lui convient. Et pour les plus jeunes, un manga a même été édité pour les sensibiliser à l'enjeu de la ressource en eau !

Ce sont autant de moyens ludiques pour faire aimer la nature, tout en la respectant.

Les ENS sont aussi supports d'animations nature et invitent les visiteurs à s'intéresser aux richesses naturelles du Département.

Espace Naturel Sensible



1

### UN RÉSEAU DE 40 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) À DÉCOUVRIR

L'Ain a labellisé 40 espaces naturels pour mieux les préserver... et vous les faire découvrir ! Marais, forêts, alpages ou rivières. Ces ENS sont d'une grande richesse !

Grâce à sa compétence Espaces Naturels Sensibles le Département de l'Ain déploie sa politique Nature et Biodiversité.

L'objectif ? Préserver les sites naturels les plus remarquables du Département tout en les valorisant auprès du public.

Leur gestion est confiée à nos partenaires, acteurs incontournables de leur préservation.

### DÉCOUVRIR, OBSERVER, APPRENDRE EN MILIEU NATUREL

Rendre la nature accessible à tous, c'est l'un des engagements forts du Département.

Les ENS offrent une grande variété de paysages : des prairies aux zones humides, des bocages aux forêts et alpages. Aujourd'hui, la majorité des ENS du département sont équipés de parcours de découverte ou d'observatoires. Plusieurs sites ont été aménagés pour que chacun puisse se balader en toute sécurité tout en respectant la fragilité des milieux sur les sentiers des ENS de l'Etang de But, de la Carrrière de Cerin, de Dinoplagne, de l'Île Chambod, de l'Etang Prêle... Ceux des Méandres du Rhône ou encore de l'Etourrel sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



2

### DES PASSAGES POUR LA FAUNE (ET LA SÉCURITÉ DE TOUS !)

Les routes peuvent devenir de véritables barrières infranchissables pour les animaux. Grâce aux écopoints et « crapauducs », le Département crée des passages pour que les routes soient plus sûres pour les conducteurs et pour la faune.

À Péron, un écopoint, passage végétalisé au-dessus d'une 2x2 voies très fréquentée, permet notamment aux cerfs, sangliers et même au lynx de traverser sans risque de collisions !

Autres exemples : des crapauducs sur les communes de la Burbanche et de Vesancy permettent désormais aux amphibiens de traverser sous la route, sans se faire écraser, au moment de leur migration nuptiale. Ces équipements préservent les déplacements des populations d'animaux et les équilibres naturels, mais aussi et surtout protègent les automobilistes.



4

### DES RIVIÈRES ET DES ZONES HUMIDES D'EXCEPTION

L'Ain, département de la toute première « rivière sauvage » de France : la Valserine ! Depuis, 4 autres rivières du département ont reçu le label prestigieux « Site Rivières Sauvages », garantie d'un bon fonctionnement et d'un bon état écologique : la Dorche, la Vézéronce, l'Arvière et la Pernaz.

Quant aux zones humides : « la Dombes », « les marais et tourbières du Bugey » et « le marais de Lavours » sont labellisés Ramsar. Un label mondial distinguant les zones humides reconnues comme d'importance internationale en raison de leurs caractéristiques écologiques. Des sites exceptionnels et espaces de grandes richesses naturelles à préserver !



5

### HALTE AUX ESPÈCES ENVAHISSENTES !

Certaines espèces venues d'ailleurs menacent la biodiversité endémique. Le Département veille, informe et agit pour les contenir, notamment dans les zones humides, qui représentent près de 80 % des espaces naturels remarquables du territoire.

Plantes ou animaux, les espèces exotiques envahissantes prennent parfois le dessus sur la flore et la faune locales et constituent ainsi l'une des principales menaces pour la biodiversité. Citons en particulier les espèces comme la jussie, la renouée du Japon, l'ambroisie, le frelon asiatique, les écrevisses américaines, le ragondin.... Protéger la biodiversité, c'est aussi freiner l'expansion de ces espèces indésirables.

Depuis 2014, le Département dispose d'une Déclaration d'Intérêt Général pour la lutte contre les jussies !

10

### LE VÉLO SOUS TOUTES SES FORMES !

En balade, en vacances ou pour rejoindre son lieu de travail, le vélo associe sport, nature et préservation de l'environnement.

Le vélo est au croisement de plusieurs ambitions : sport, mobilité douce, tourisme et respect de l'environnement. À travers sa stratégie « Ain, terre de vélo », le Département poursuit une politique volontariste pour faire de l'Ain un territoire majeur en matière de développement du vélo sous toutes ses formes que ce soit pour les usages quotidiens (pistes cyclables), les loisirs (balisage des itinéraires cyclo touristiques) ou le tourisme (voies vertes comme la ViaRhôna et la Voie Bleue).



9

### BALADES ET SPORTS EN PLEIN AIR : DES ACTIVITÉS NATURE POUR TOUS LES GOÛTS

Que vous soyiez randonneur ou sportif confirmé, l'Ain dispose d'un vaste terrain de jeu avec ses reliefs diversifiés et paysages préservés ! Sentiers balisés pour des sorties pédestres ou à VTT, sports nautiques (canoë, canyoning) ou vol libre, sont autant de façons de découvrir le territoire...



8

Le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) met en valeur des centaines de sentiers. En parallèle, le Département accompagne le développement maîtrisé des activités de pleine nature, aujourd'hui multi-saisons, dans le respect des milieux naturels et des usages.



7

### L'ALPAGE DE LA CHENAILLETTE A REPRIS SON ACTIVITÉ

Après des années d'abandon, cet alpage de montagne a retrouvé ses usages et son troupeau ! Grâce à des équipements adaptés à la préservation du site (eau, clôtures, panneaux solaires, abris), la nature et l'activité pastorale cohabitent de nouveau.

Situé dans la RNN de la Haute Chaîne du Jura, l'alpage de la Chenaillette était abandonné depuis 2011. Le Département en devient propriétaire en 2014 pour lui redonner sa vocation. Depuis 2017, il accueille un agriculteur et son troupeau de génisses laitières ...

Et les autres alpages ? Le Département soutient le pastoralisme afin de limiter la déprise agricole dans les montagnes de l'Ain et de maintenir des milieux ouverts, favorables à une multitude d'espèces.